

BAL EN LIANCE 2023-2024



Inscriptions :

Les classes de tous les cycles peuvent se pré-inscrire via le formulaire numérique jusqu'au **lundi 29 mai 2023**.

Retour de la validation de l'inscription des classes le **5 juin 2023** par l'OCCE 40. Une inscription « obligatoire » sur ADAGE devra être faite par chaque enseignant(e) avant mi-juin 2023.

Déroulé de l'action

L'action Bals en liance associe des artistes danseurs-chorégraphes, pour la formation, l'exploration, la conception et la conduite du Bal.

- 1/ Une formation de 3h entre la rentrée et mi-septembre sera proposée.
- 2/ Une période (fin septembre à fin janvier) de recherche-action en danse animée par l'enseignant et rythmée par des séances menées par un intervenant artiste danseur-chorégraphe. Ce parcours de formation constitue une culture commune : dans chacune des classes, les enfants explorent, éprouvent et expérimentent de « petits protocoles » (poids/ énergie, espace, rythme, relation à l'autre), dénués de toute acquisition strictement technique. L'enjeu est d'éprouver les matières de danse, les sensations, les chemins du mouvement, la poésie de la danse... et de danser avec les autres ! Il ne s'agit ni d'apprentissage de chorégraphies, ni de créations enfantines « à montrer et démontrer ».
- 3/ Les Bals en liance s'affirment comme des moments de « cérémonie joyeuse », durant lesquels plusieurs classes se rencontrent pour danser ensemble. Dans la mesure du possible, le Bal sera réalisé sur une demi-journée fin janvier ou début février.

Descriptif du projet

Chaque classe inscrite devra avoir accès à un lieu assez grand accessible à pied depuis l'école. Le temps d'intervention ne comprend pas ce temps de déplacement. Les séances menées par l'intervenant(e) viennent compléter les séances animées par l'enseignant (points à développer lors de la formation).

Chaque classe aura au moins 4 interventions d'1h30, excepté pour les classes de cycle 1 qui auront 4 séances d'1h.

L'AD OCCE 40 fait des demandes de subventions à différents organismes, ce qui permettra si les retours sont positifs de proposer jusqu'à 2 séances supplémentaires par classe.

Le Bal regroupe un maximum de 4 classes qui auront toutes été suivies par le même artiste-chorégraphique. Le bal sera organisé et coordonné par Stéphanie, l'animatrice pédagogique de l'OCCE 40 et co-animé avec l'intervenant. Le lieu du Bal se veut assez proche géographiquement afin de pouvoir faire un Bal sur une demi-journée. Tous les niveaux peuvent être mélangés.



Prise en charge financière

Le budget total de ce projet se situe entre 550€ et 700€ pour une classe de cycle 1 et entre 650 et 855€ pour une classe des autres cycles. La participation de l'AD OCCE 40 permet de baisser le tarif à :

- 300 € par classe de cycle 1
- 400 € par classe des autres cycles.

Ce tarif comprend :

- 4 à 6 séances menées par une personne avec un profil artiste danseur-chorégraphe (1h30 / séance sauf pour les classes de cycle 1 qui auront des séances d'1h).
- Le transport en bus entre le lieu du Bal et l'école
- L'animation du temps du Bal
- Une formation de 3h